

[Texte]

not going to dispose of those votes in one meeting. What is your intention?

Le président: Je voudrais vous dire M. Allmand que précédemment on a discuté un petit peu de cette chose-là. Effectivement, c'est la première réunion aujourd'hui. La même chose, lorsque M. Chrétien viendra devant nous le 26, s'il y a lieu, il y aura certainement d'autres réunions avec M. Kaplan et M. Chrétien en temps opportun. D'après ce que l'on fera aujourd'hui on verra à ce moment-là. Il n'y a pas uniquement qu'une réunion prévue.

M. Allmand: Avez-vous pensé à avoir d'autres réunions avec les fonctionnaires, avec le commissaire... les commissaires de sections par exemple.

• 1555

Le président: Ces choses n'ont pas été discutées, monsieur Allmand, et évidemment nous aurons le 26 juin un sous-comité pour la direction et nous pourrons certainement à ce moment-là apporter les différents points. Peut-être que les membres de votre parti qui siègent au sous-comité du programme et de la procédure pourraient faire leurs représentations en ce sens-là ou même encore le faire en séance ordinaire pour que notre sous-comité puisse aborder ces points et déterminer à quel moment on pourrait rencontrer les gens dont vous avez parlé, à savoir les fonctionnaires et le commissaire de la GRC.

Mr. Lawrence: On another point of clarification, Mr. Chairman, I wanted to interject there and you saw Mr. Allmand before you saw me. You are merely putting the first estimate, the first item of the first estimate, to the committee and the committee has not approved anything yet. As I understand the proper procedure, we are now going to be discussing...

The Chairman: Yes.

Mr. Lawrence:... each of these items as we go along, and under the first item I would expect we need two or three meetings, I am sure, before anything gets approved. Is that right?

The Chairman: That is right, Mr. Lawrence.

En ce qui concerne le paragraphe 4, maintenant, M. Bob Kaplan, le solliciteur général comparait et, évidemment, je dois maintenant l'inviter à faire possiblement une déclaration et également à présenter, s'il y a lieu, ses hauts fonctionnaires qui l'accompagnent.

M. Kaplan: Merci bien. J'ai ici avec moi mon sous-ministre, M. Bissonnette, et je commence par dire comme je suis content de comparaître devant ce comité à ce sujet.

J'ai remarqué que toutes les prévisions de mon ministère sont à l'ordre du jour, mais moi, j'ai pris pour acquis, comme l'a dit M. Lawrence, que nous aurions plusieurs réunions et c'est pourquoi je n'ai invité à venir avec moi ni le commissaire de la Gendarmerie, ni le président de la Commission des libérations conditionnelles, ni d'autres fonctionnaires du Service correctionnel. Ce à quoi je m'attends, c'est que nous fassions une étude générale pour commencer. Pour ce qui est d'autres réunions, j'aimerais que le sous-comité me suggère qui je dois inclure dans l'invitation.

[Traduction]

que nous ne pourrions étudier tous ces crédits en une seule rencontre. Qu'entendez-vous faire?

The Chairman: I would like to say that we did discuss this at some length previously, Mr. Allmand. Today's meeting is, in fact, the first. It will be the same thing when Mr. Chrétien comes before us on the 26th and, if need be, there will certainly be other meetings with Mr. Kaplan and Mr. Chrétien as will be seen fit. Depending on what we get through today, we will see. There is not only one meeting scheduled.

Mr. Allmand: Have you thought of holding any other meetings with the officials, with the commissioner... section commissioners, for example?

The Chairman: These things have not been discussed, Mr. Allmand, and obviously there will be a steering committee meeting on June 26 at which time we will certainly be able to bring to light these different points. Perhaps the members of your party who sit on the Subcommittee of Agenda and Procedure could make their representations then or could do so at a regular meeting. This way, our subcommittee could discuss these points to determine at what point we should meet these people you mentioned, that is, the officials and the Commissioner of the RCMP.

M. Lawrence: Monsieur le président, je voulais intervenir avant M. Allmand, mais vous l'avez aperçu avant moi. Pour tirer les choses au clair, j'aimerais signaler que vous n'avez mis en délibération au Comité que le premier poste du premier budget. Le Comité n'a toutefois rien approuvé encore. D'après ce que je comprends de la procédure, il faudra maintenant discuter...

Le président: Oui.

M. Lawrence:... chacun de ces postes au fur et à mesure. Nous ne pourrions rien approuver avant les deux ou trois prochaines réunions du Comité, n'est-ce pas?

Le président: C'est exact, monsieur Lawrence.

Now, regarding item 4, Mr. Bob Kaplan, the Solicitor General, is appearing. I would now like to invite him to make any statements he may have and also to introduce the senior officials with him, if there are any.

Mr. Kaplan: Thank you. With me is the deputy minister, Mr. Bissonnette, and I will begin by saying how pleased I am to appear before the Committee on this subject matter.

I notice that all my department's estimates have been included on today's agenda; however, I, like Mr. Lawrence, assumed that we would be having several meetings to discuss them. That is why neither the Commissioner of the RCMP, the President of the Parole Board other officials from Correctional Services are here today. I expected that there would be general consideration of the budget to begin with. As far as the other meetings are concerned, I would like the subcommittee to suggest to me who should be invited to appear.